

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 1^{er} avril 2008 - 18 heures**

Affiché le 7 avril 2008

Etaient présents : Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, **Maire, Présidente** ; M. DUCHATEAU, Mme DENIS, M. FAUTHOUX, Mme LÉROU-POURQUÉ, M. LACLAU-LACROUTS, Mme LERBET-SERENI, M. BONIFACE, Mme CASTERA, M. MARBOT, Mme IRIART, M. LAVIGNOTTE, Melle MAZA, M. CANTON, Mme CABANNES **Adjoints au Maire** ; Mme RODDE, M. BORBON, Mme JUYOUX, Mme RAUCOULES, Mme HADIDA, M. HUERGA, Mme LAGREZE, M. PEDEUTOUR, Mme BERNARD, M. JUBAULT-BREGLER, M. MAISON, M. DARTIGOLLES, M. ISSEINI, Mme LABAT-CHAHID, M. DESCORPS, Mme ABOUSLEIMAN, M. de FONTENELLE, Melle BLED, M. LESTORTE, M. BRIN, Mme BENSOUSSAN, M. PERES, Mme POUEYTO, Melle WOLFS, M. ESTANGUET, Mme MANESCAU, M. URIETA, M. ARRAOU, M. CASTY, Mme LIPSOS-SALLENAVE, **Conseillers Municipaux**.

Etaient représentés : M. LACRAMPE (qui a donné pouvoir à Mme IRIART), Melle ESPAGNAC (qui a donné pouvoir à Mme LIGNIERES-CASSOU), M. BAYROU (qui a donné pouvoir à Mme POUEYTO), Mme BOUSCAYROL (qui a donné pouvoir à M. BRIN),

Secrétaire de séance : M. Louis de FONTENELLE

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

N°s	RAPPORTEURS	AFFAIRES
12	Mme LÉROU-POURQUÉ	Orchestre de Pau – Pays de Béarn : signature d'un contrat de cession.
13	Mme la Maire	Office Palois de l'Habitat : désignation des représentants du Conseil Municipal.
14	M. MAISON	Société Béarnaise Habitat : désignation des représentants du Conseil Municipal.

15	M. DUCHATEAU	Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Pau : élection des représentants du Conseil Municipal.
----	--------------	--

Avis favorable du Conseil Municipal



ORDRE DU JOUR

1) Délégation de compétence à donner au maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délègue à Madame la Maire certaines de ses compétences.

Adopté à l'unanimité.

2) Conseils de quartiers : modification du périmètre des quartiers – Création de postes d'adjoints chargés des quartiers et élection

Rapporteur : Mme BERNARD

Le Conseil Municipal :

- approuve la modification du périmètre des quartiers (création de 6 quartiers)

Adopté à l'unanimité.

- décide la création de 3 postes d'adjoints chargés des quartiers et procède à leur élection :

Mme Claudy LAGREZE, Mme Anne BERNARD et M. Jean-François MAISON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont élus **adjoints chargés respectivement des quartiers Pau-Nord, centre-ville et du quartier du Hameau.**

3) Constitution de la commission d'appel d'offres

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal procède à l'élection de représentants pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres, à savoir :

Monsieur Alain LACRAMPE, Madame Nicole JUYOUX, Monsieur Patrick BORBON, Madame Hélène LÉROU-POURQUÉ et Madame Patricia WOLFS **titulaires** ; Madame Danièle IRIART, Madame Anne CASTERA, Monsieur Adoum ISSEINI, Madame Danielle RAUCOULES et Madame Nicole BENSOUSSAN **suppléants**.

4) Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pau : composition du Conseil d'Administration

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal :

- fixe à 17 le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pau.

Adopté à l'unanimité.

5) Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pau : élection des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal :

- procède à l'élection de 8 représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pau, à savoir :

M. André DUCHATEAU, Mme Simone RODDE, Mme Latifa ABOUSLEIMAN, Mme Martine HADIDA, Mme Danielle RAUCOULES, M. Adoum ISSEINI, Mme Josy POUEYTO et M. Jean-Pierre CASTY.

Adopté à l'unanimité.

6) Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées : désignation des délégués de la ville de Pau

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal :

- désigne 32 titulaires et 8 délégués suppléants qui représenteront la Ville de Pau au Conseil de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, à savoir :

Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, M. André DUCHATEAU, Mme Odile DENIS, M. Frédéric FAUTHOUX, Melle Stéphanie MAZA, M. Olivier DARTIGOLLES, Mme Danièle IRIART, M. Bernard LACLAU-LACROUTS, Mme Anne CASTERA, M. Jean-François MAISON, Mme Latifa ABOUSLEIMAN, M. Jérôme MARBOT, Mme Simone RODDE, M. Marc JUBAULT-BREGLER, Mme Nicole JUYOUX, M. Pascal BONIFACE, Mme Claudy LAGREZE, M. Adoum ISSEINI, Mme Frédérique LERBET-SERENI, Mme Nathalie CABANNES, M. Louis de FONTENELLE, Mme Anne BERNARD, M. Alain LAVIGNOTTE, M. Jean-Michel CANTON, M. Alain LACRAMPE, Mme Hélène LÉROU-POURQUÉ, M. Alain PEDEUTOUR, Melle Frédérique ESPAGNAC, M. Thomas HUERGA, M. Patrick BORBON, M. Guillaume DESCORPS et M. Yves URIETA **titulaires** ; Mme Danielle RAUCOULES, Melle Eurydice BLED, Mme Martine HADIDA, Mme Mina LABAT-CHAHID, M. Alain ARRAOU, Mme Véronique LISPOS-SALLENAVE, Mme Chantal MANESCAU et M. Jean-Pierre CASTY **suppléants**.

Adopté.

7) Syndicat Intercommunal de défense contre les inondations du gave de Pau : élection des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : M. BONIFACE

Le Conseil Municipal procède à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants qui représenteront la Ville de Pau au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Défense contre les Inondations du Gave de Pau, à savoir :

Monsieur Pascal BONIFACE et Monsieur Marc JUBAULT-BREGLER **délégués titulaires** ; Monsieur Bernard LACLAU-LACROUTS et Monsieur Adoum ISSEINI **délégués suppléants**

Adopté.

8) Comité de la Caisse des Ecoles de la Ville de Pau : élection des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : Mme Frédérique LERBET-SERENI

Le Conseil Municipal décide de porter à cinq le nombre de ses représentants au sein du Comité de la Caisse des Ecoles de la Ville de Pau.

Mme Frédérique LERBET-SERENI, M. Marc JUBAULT-BREGLER, Mme Danielle RAUCOULES, Mme Nicole JUYOUX et Mme Josy POUEYTO représenteront la ville de Pau au sein du **Comité de la Caisse des Écoles de la Ville de Pau.**

Adopté à l'unanimité.

9) Comité de Direction de la Société de la Foire-Exposition de Pau : désignation des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : Mme Odile DENIS

Le Conseil Municipal procède à la désignation des 7 représentants de la Ville de Pau au Comité de Direction de la Société de la Foire-Exposition de Pau, à savoir :

Mme Odile DENIS, M. Jean-Michel CANTON, Mme Anne BERNARD, Mme Mina LABAT-CHAHID, M. Louis de FONTENELLE, M. Jérôme MARBOT et Melle Patricia WOLFS.

Adopté à l'unanimité.

10) Renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles : désignation du titulaire

Rapporteur : Mme Hélène LÉROU-POURQUÉ

Le Conseil Municipal désigne Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, en sa qualité de Maire de la Ville de Pau, comme titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles pour la Ville et l'autorise à solliciter auprès de la D.R.A.C. le renouvellement :

- de la licence d'exploitant des lieux de spectacles (catégorie 1)
- de la licence de producteur de spectacles (catégorie 2)
- de la licence de diffuseur de spectacles (catégorie 3).

Adopté à l'unanimité.

11) Approbation du Budget Primitif 2008 de l'Office Municipal de Tourisme et des Congrès de Pau : budget général et budgets annexes

Rapporteur : M. André DUCHATEAU

Le Conseil Municipal approuve le budget général et les deux budgets annexes 2008 de l'Office Municipal de Tourisme.

Adopté.

12) Orchestre de Pau- Pays de Béarn : signature d'un contrat de cession

Rapporteur : Mme Hélène LÉROU-POURQUÉ

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer avec la S.A.R.L. Solea Management un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour l'achat du concert de musique de chambre donné par l'Orchestre de Pau-Pays de Béarn, le 30 mars 2008 au Théâtre Saint-Louis.

Adopté à l'unanimité.

13) Office Palois de l'Habitat : désignation des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : Mme la Maire

Le Conseil Municipal procède à la désignation des 5 représentants de la Ville de Pau au Conseil d'Administration de l'Office Palois de l'Habitat.

Mme Danièle IRIART, M. Guillaume DESCORPS, Mme Danielle RAUCOULES, M. Adoum ISSEINI et Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, représenteront la Ville de Pau au sein du **Conseil d'Administration de l'Office Palois de l'Habitat**.

Adopté à l'unanimité.

14) Société Béarnaise Habitat: désignation des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : M. Jean-François MAISON

Le Conseil Municipal :

- procède à la désignation des 9 représentants de la Ville de Pau à la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Béarnaise Habitat

- et autorise Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, Maire de Pau, à occuper la fonction de Présidente.

Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, Mme Danièle IRIART, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bernard LACLAU-LACROUTS, M. Jean-François MAISON, M. André DUCHATEAU et M. Jean-Louis PERES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, représenteront la Ville de Pau au sein du **Conseil d'Administration de la Société Béarnaise Habitat**.

Madame Martine LIGNIERES-CASSOU représentera la Ville de Pau, en qualité de **déléguée titulaire**, au sein de l'**Assemblée Générale de la Société Béarnaise Habitat**.

Monsieur Jean-François MAISON, représentera la Ville de Pau, en qualité de **délégué suppléant**, au sein de l'**Assemblée Générale de la Société Béarnaise Habitat**.

Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, Maire de Pau, est autorisée par le Conseil Municipal à occuper la fonction de **Présidente de la Société Béarnaise Habitat**.

Adopté à l'unanimité.

15) Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Pau : élection des représentants du Conseil Municipal

Rapporteur : M. André DUCHATEAU

Le Conseil Municipal procède à l'élection des 3 représentants de la Ville de Pau au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Pau.

Monsieur André DUCHATEAU, Mme Simone RODDE et M. Jean-François MAISON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, représenteront la Ville de Pau au sein du **Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Pau**.

Adopté à l'unanimité.

Séance levée à 19 h 30

La Maire,

Martine LIGNIERES-CASSOU.